

Des Zigs et des Zags

En 2012 la municipalité inaugure l'opération "Kercado 1" composée de 28 maisons individuelles en locatif social, située à la House proche de la route qui mène à Léognan. Puis en 2017, c'est l'inauguration de l'opération "Kercado 2" composé de 22 logements, également sociaux.

Et surprise !!! on a encore oublié de penser aux riverains... En effet, l'accès menant à ces logements se fait par deux chemins : Malores et Communs et les riverains se plaignent de passer d'un chemin à une route **dangereuse où la vitesse des véhicules est excessive.**

Qu'à cela ne tienne la municipalité finance, sans qu'il n'en coûte rien à l'**AMENAGEUR**, le réaménagement de ces deux chemins : des plots et une piste cyclable trop étroite qui traverse la route par deux fois ??? !!!!...



Et des bouchons

Déjà sur vos routes :

- ◆ La RD 1010
- ◆ Le chemin de la house
- ◆ Le chemin des Peyrères

Et bientôt :

- ◆ A l'entrée et à la sortie de Guillemont (derniers arrivants prévus en décembre)
- ◆ Puis l'accès à la crèche Béton et Bitume et à notre futur grand centre commercial.



Il existe à Canéjan un PLU qui porte les futurs aménagements de voirie comme la création d'une piste cyclable qui part du RD 1010 et qui aboutit juste en face de Kercado 2 !! C'est ballot d'avoir oublié l'emplacement réservé C19 prévu à cet effet !! Il ne resterait pourtant plus qu'à traverser le chemin de Léognan pour desservir les « Kercado »...mais...

Il aurait été également plus judicieux, afin d'éviter tant de désagréments, de créer un accès direct par la route qui mène à Léognan, en créant un rond point ... mais...

Un autre exemple pour illustrer nos propos : Pas de rond-point prévu pour l'accès à "Guillemont"... **L'AMENAGEUR aurait pu prendre la construction à sa charge** si cela avait été établi préalablement dans le cahier des charges. De cette façon, l'accès aux habitations en aurait été fluidifié...mais...

on verra plus tard... aux frais du contribuable, bien entendu, et jamais des **AMENAGEURS**...

Ce que nous demandons

Avant de se lancer dans de nouveaux projets tête baissée une **réflexion collégiale** s'impose de toute urgence. Il ne sera pas possible de défaire, il est donc nécessaire de ne pas faire n'importe quoi.

Les commissions, conseils et comités doivent retrouver leur rôle et les avis de tous doivent être entendus et respectés.



Pour Canéjan, changeons ensemble

Nous avons le pouvoir de choisir
STOP ou ENCORE

- **Les Crèches Béton et Bitume**
- **La grande braderie de la House**
- **Des Zigs et des Zags et des bouchons**



Serge Grillon et Anne Vezin
Conseillers Municipaux



Abonnez-vous à la lettre d'information sur
<http://poilagratter.e-monsite.fr>

Les Crèches

Aujourd'hui les crèches à Canéjan c'est :

- ♦ Trois bâtiments de plain-pied sur environ 2 500 m² de terrain
- ♦ L'accueil de 45 enfants
- ♦ Des terrains entourés d'arbres, bénéficiant tous les trois d'espaces de jeux extérieurs avec des places de parking à proximité.



La Mômerie
17 places — 614 m²



L'Ile aux enfants
18 places — 1 450 m²



La P'tite récré
10 places — 370 m²

- ♦ Une gestion assurée par une structure associative composée de parents bénévoles

Des crèches béton et bitume



La nécessité de réhabilitation de ces trois structures et le besoin d'augmentation de la capacité d'accueil sont souhaitables. Mais sans étude, ni concertation, la majorité a décidé de :

- ♦ regrouper ces trois structures
- ♦ y ajouter le relais d'assistantes maternelles (RAM)
- ♦ y ajouter l'accueil parents/enfants
- ♦ en déléguer la gestion à une structure privée par le biais d'un marché public sans aucune garantie d'emploi à moyen terme pour le personnel et sans certitude sur la qualité du futur service.

Le tout sur un terrain de 1 200 m², situé au carrefour de trois routes, au cœur de Guillemont.

Conséquences :

Au moins 20 enfants de plus sur 50 % de terrain en moins, adieu arbres, jeux extérieurs, places de parking...

En guise de nature, nos enfants auront une vue imprenable sur les natures mortes exposées dans des pots en ciments posés sur du goudron et entourés de béton et ils pourront jouer à cache-cache entre les voitures stationnées sur la route !!

Ce que nous demandons

La réalisation d'une étude technico-économique qui permette une décision éclairée sur :

- ♦ Le choix entre construction neuve et réhabilitation avec une étude de coût précise pour chacune des solutions
- ♦ En cas de construction, l'intérêt ou non de regrouper les structures et le choix d'un ou de plusieurs emplacements répondant à des critères qualitatifs indispensables à l'épanouissement et à la sécurité de nos enfants
- ♦ La détermination du meilleur mode de gestion tant pour les enfants que pour les salariés

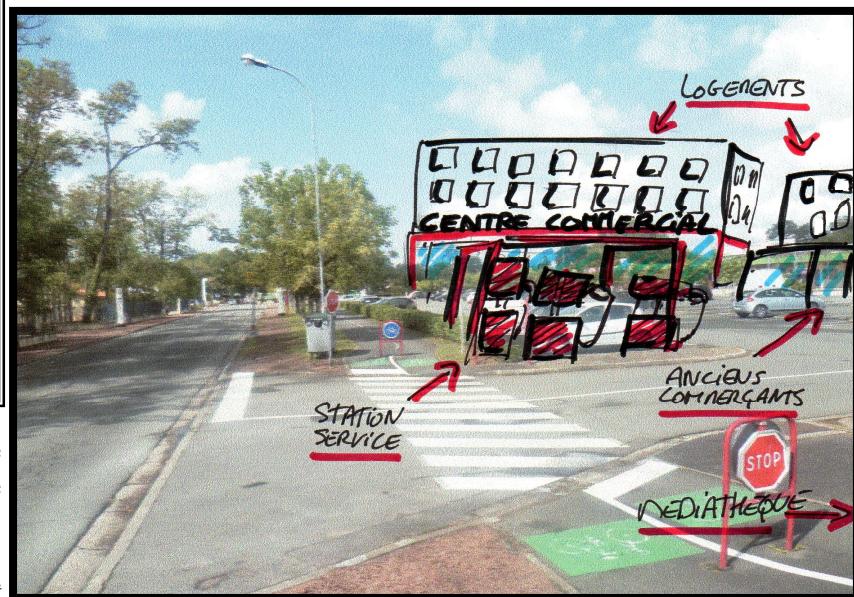
La grande braderie de la House

Faire part de deuil de la démocratie

Canéjan ou la voix de son maire

« Monsieur le Maire rappelle que la concertation a pour objectif de permettre à chacun d'exprimer un avis. Les propositions faites seront examinées et prises en compte si elles sont jugées utiles à l'intérêt général, mais pour le reste, il revient au Conseil municipal de décider ».
Extrait du compte rendu de réunion du 29 juin 2017 rédigé par le cabinet du maire

Deux réunions de concertations ont eu lieu, une le 14 mars 2017 avec les commerçants et une le 29 juin 2017 avec certains riverains sélectionnés par la mairie. (*les deux comptes rendus sont en ligne sur notre site, merci aux commerçants et riverains qui nous les ont communiqués*).



Ce que le Maire ne sait toujours pas :

- ♦ La zone pourrait englober le centre commercial, le terrain de pétanque, la pharmacie (si le propriétaire est d'accord), l'île aux enfants, la médiathèque et le futur supermarché pourra se construire n'importe où, ou ailleurs...
- ♦ Les activités paramédicales seraient déplacées sous forme d'un pôle santé, construit... quelque part..
- ♦ Les différentes activités commerciales, associatives et autres seront maintenues durant les travaux dans leurs locaux... ou dans des algécos... ou ailleurs... ou pas...
- ♦ Les propriétaires actuels se verront indemnisés, ou un échange foncier leur sera proposé, ou une autre solution sera trouvée... ou ... on ne sait pas...

Ce que le Maire a noté, sans faire aucune proposition :

Les flux de circulation « RD10/chemin de la House/chemin des Peyrères » sont problématiques mais les riverains doivent faire avec et considérer ces flux comme une clientèle potentielle pour les commerces !

Ce que le Maire a affirmé :

- ♦ **Que l'enseigne retenue définira le type de surface commerciale**, en réponse aux riverains qui marquaient une nette préférence pour une halle ou un groupement de fermiers ou encore un magasin bio
- ♦ **Que la construction d'une quarantaine de logements, construits en étages ou à côté (de quoi ??) est une décision politique.** On ne sait pas de qui puisque le conseil municipal n'a jamais été associé à cette décision et que nous sommes, nous, conseillers municipaux, farouchement opposés à la réalisation de logements dans ce cadre.
- ♦ **Que le centre sera doté d'une station-service** car cela répond à un impératif économique....des **AMENAGEURS** !

Ici comme à Guillemont, l'**AMENAGEUR** est roi, sa liberté pour réaliser un maximum de profits est sans limite : taille disproportionnée de surface alimentaire, station service à l'heure où le gouvernement prône le tout électrique, saturation de constructions en ajoutant des logements pour rendre l'opération encore plus rentable...

Ce que nous demandons

- ♦ La réalisation d'une véritable étude qui prenne en compte les besoins des habitants, leur qualité de vie, la gestion des flux de circulation et globalement l'amélioration de la vie sur l'ensemble du quartier de la House.
 - ♦ Que la mairie soit son propre maître d'ouvrage, ce qui est rendu aisément par une assistance technique de type assistance à maîtrise d'ouvrage. Le problème de la rentabilité de l'opération serait ainsi écarté et remplacé par le seul souci de la qualité et de l'utilité des réalisations.
- Ailleurs, de nombreux élus ont déjà pris ce problème à bras le corps et ont créé des associations et des réseaux qui permettent d'accompagner une vraie volonté politique de prise en compte de la volonté citoyenne (*association d'élus et parlementaires Centre-Ville en mouvement, réseau des centres villes durables, démarche bâtiments durables...*)